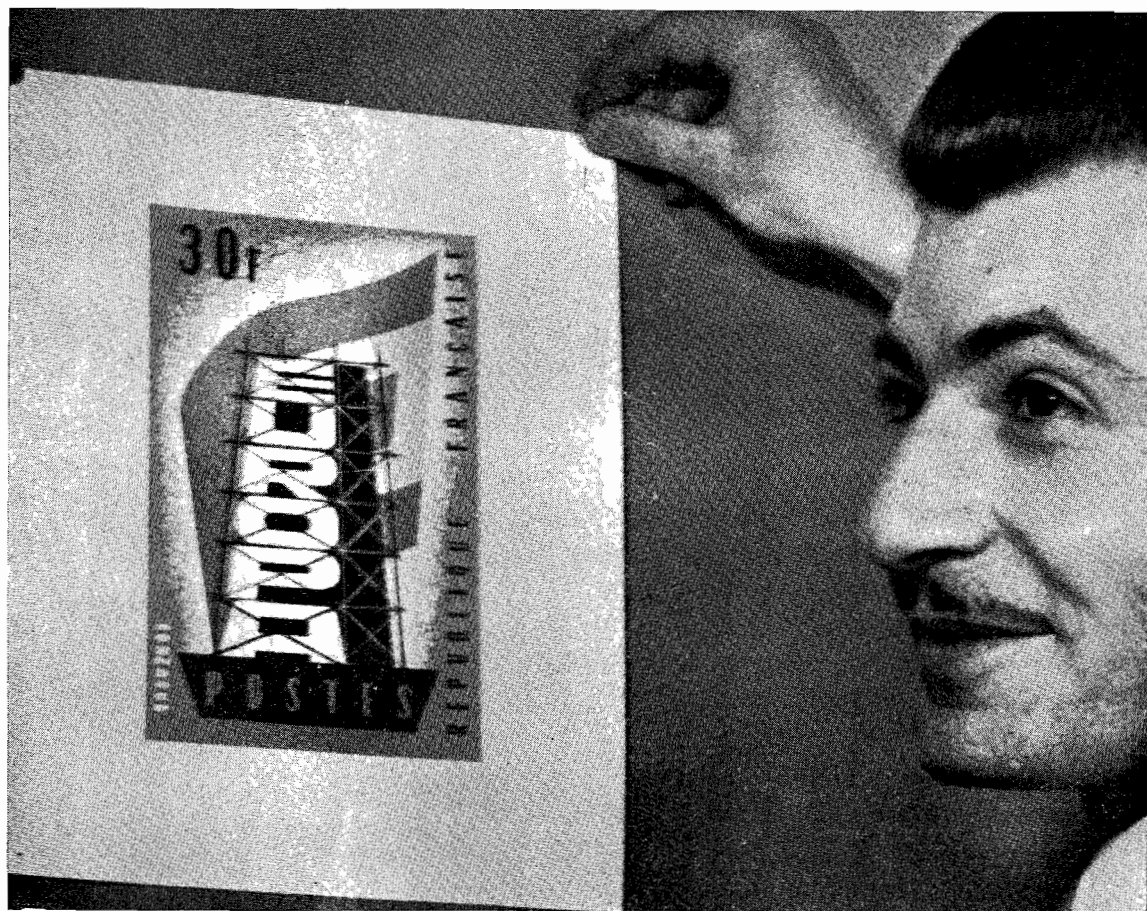


# bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPÉISME

Rome Mai 1956

## LE PREMIER TIMBRE EUROPEEN



# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE - KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

**Président du Bureau Exécutif International: Jean DRAPIER.**

**Vice-Présidents: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUNDER.**

**Délégué général à la Propagande: André PHILIP.**

**Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-H. RETINGER.**

**Trésorier: Baron BOEL.**

**Secrétaire général: Robert van SCHENDEL.**

## COMITE' INTERNATIONAL

**Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux et des Organisations associées.**

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Jean DRAPIER, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Sir Robert BOOTHBY, Arthur CALTEUX, René COURTIN, Muhlis ETE, Philippe FARINE, E.-G. FOCKE, Henri FRENAY, Ernst FRIEDLAENDER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Roger MOTZ, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP, Georges REBATTET, Docteur J.-H. RETINGER, Prof. L.-G.-A. SCHLICHTING, Docteur H. SMITT INGEBRETSEN, Altiero SPINELLI, Étienne de la VALLÉE-POUSSIN, Karl WISTRAND, Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

**Président . . . . . Georges BOHY.**  
**COMITE' D'ACTION POUR LA COMMUNAUTE' SUPRANATIONALE EUROPEENNE**  
**Délégué général . . . . . Jean DRAPIER.**

## COMMISSIONS

**Présidée par :**

Commission économique et Sociale . . . . .	Hermann ABS.
Commission de Propagande . . . . .	André PHILIP.
Commission Culturelle . . . . .	Salvador de MADARIAGA.

## MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération économique . . . . .	Baron BOEL.
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . .	Roger MOTZ.
Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe . . . . .	André PHILIP.
Nouvelles équipes Internationales . . . . .	Auguste De SCHRIJVER.
Union Européennes des Fédéralistes . . . . .	Henri FRENAY.
	Altiero SPINELLI.
United Europe Movement . . . . .	Sir Winston S. CHURCHILL.

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . .	Denis de ROUGEMONT. Directeur
Collège d'Europe (Bruges) . . . . .	H. BRUGMANS, Recteur.
Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . .	Étienne de la VALLÉE- POUSSIN, Président.

## SECRETARIAT INTERNATIONAL

BRUXELLES: 25, rue de Spa, Tel. 18-58-00

## SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général . . . . .	André PHILIP.
Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées . . . . .	Philippe FARINE.
Secrétaire Général . . . . .	Philippe. DESHORMES.

PARIS: 82, Avenue Marceau. Tél. BALzac 69-05.

**LES CONSEILS NATIONAUX**

## UN PROBLEME EUROPEEN

**Pacifier l'Afrique du Nord**

par GEORGES MAREY

*En publiant cet article à titre documentaire car il représente sans doute le point de vue de beaucoup de Français, nous devons remarquer que la question dont il s'agit pourrait être aussi étudiée à d'autres points de vue. Nous ne voulons pas prendre position dans un tel débat, pas plus que nous n'avons voulu, par exemple, discuter le fait que l'Italie ait été exclue des quatre provinces de la Lybie qui étaient entrées à faire partie de l'Etat Italien comme l'Algérie de la France.*

(N. de la R.)

**Les hors-la-loi de Kabylie**

Depuis le mois d'octobre 1955 la 27ème division d'infanterie alpine, formée dans la région des Alpes françaises, est installée en Kabylie à quelque cent kilomètres à l'est d'Alger.

La Grande Kabylie est un haut massif montagneux qui borde la mer Méditerranée sur 120 km de long et 80 km de profondeur entre les environs d'Alger et la petite ville de Bougie. Son sommet le plus élevé — le Lalla Khedidja — culmine à 2308 mètres.

On compare souvent la Kabylie à une île montagneuse, séparée du reste du continent africain par une large dépression en arc de cercle où coulent en sens inverse, deux « oueds » (nom arabe de « rivière »). Dans cette île Kabylie vit un peuple de 700.000 âmes. Les Kabyles ne sont pas des Arabes mais des Berbères autochtones, qui ont été islamisés au moment des invasions arabes mais qui ont conservé et leur langue et leurs coutumes locales.

Ce sont des paysans de la montagne, très proches des paysans bas-alpins, qui cultivent un sol pauvre, ravagé par l'érosion. Intelligents et travailleurs, les Kabyles quittent facilement leur village et leur nombreuse famille pour s'en aller chercher de l'embauche en France; et chaque mois ils envoient chez eux le plus clair de leur salaire.

Malheureusement cette Kabylie, au relief tourmenté, très peuplée et d'accès difficile, est l'une des régions qui ont servi, dès le début de la rébellion algérienne, de repaire aux ban-

des de « hors-la-loi » qui peuvent s'y cacher aisément. La plupart du temps étrangers à la population locale, les rebelles, bien armés et décidés, font régner partout la terreur, tuant, pillant,

**L'âge colonial touche à sa fin, mais le rôle de l'Occident dans la mise en valeur mondiale n'est pas terminé pour cela: il doit seulement changer de caractère et de méthodes. Il faut donc envisager un nouveau statut de relations, tenant compte de souverainetés politiques désormais reconnues, mais aussi d'une nécessité non contestée de recourir à notre supériorité technique. à notre expérience éprouvée de l'administrations des affaires. (André Siegfried)**

détruisant, rançonnant. Et leurs victimes sont principalement leurs coreligionnaires musulmans.

Le maréchal Juin a tout récemment comparé les bandes de rebelles à un « virus filtrant » que les techniques les plus modernes ne sont pas encore parvenues à déceler, à détruire. Ces bandes, fortes de quelques dizaines d'hommes tiennent le maquis, attaquant les véhicules isolés, les convois, les fermes, les maisons forestières, parfois les villages ou les postes militaires afin de se procurer des armes.

Les désordres qui se déroulent en Kabylie, comme dans d'autres régions d'Afrique du Nord, sont donc le fait, non de

la population (qui reste dans son immense majorité loyale et paisible) mais d'agitateurs et de bandits venus de l'extérieur et qui obligent souvent, par la menace et la terreur, les paysans kabyles à se faire leurs complices. La vie du pays en est paralysée.

**Une mission qui tient en un mot: Pacifier**

Aussi la mission confiée à la 27ème division alpine est-elle de rétablir l'ordre, de faire cesser les meurtres, les attentats et le brigandage afin de permettre aux autorités civiles d'administrer normalement les populations et, à celles-ci, de reprendre une vie normale dans la tranquillité et dans la paix.

« Que viens-tu faire ici ? » demande un message signé du général Gouraud (le neveu du vainqueur de Champagne en 1918) commandant de la division et adressé à tous les jeunes soldats qui arrivent en Kabylie. La réponse tient en un mot: « pacifier ».

Cette pacification, elle nécessite des mesures d'ordre civil et militaire. C'est pourquoi, à l'exemple de ce qui avait été organisé dès la fin de 1954 dans une autre région montagneuse et agitée, l'Aurès, un Commandement unifié civil et militaire vient d'être institué dans la Zone opérationnelle de Kabylie. Le général Olié, qui vient d'être nommé à ce poste, dispose à la fois des troupes — de la 27ème division notamment — et des sous-préfets ou administrateurs civils installés dans la région.

La nouvelle Zone opérationnelle est découpée en plusieurs

## R O M E

## La III<sup>e</sup> Conférence Internationale pour l'Éducation sanitaire

Le 28 avril a eu lieu au Capitole, sous la présidence de M. Segni, Président du Conseil des Ministres, l'inauguration de la III<sup>e</sup> Conférence Internationale pour l'Éducation sanitaire de la population, à laquelle ont participé plus de mille délégués, savants, médecins, hygiénistes et sociologues de 50 Pays.

### L'U. E. pour l'Éducation Sanitaire.

Constituée à Paris en 1951, c'est une organisation non gouvernementale qui a pour but de « promouvoir la création de comités nationaux d'éducation sanitaire de la population et d'association nationales d'éducateurs sanitaires; d'établir des liens entre les organismes qui travaillent dans le domaine de l'éducation sanitaire; de faciliter les échanges d'information en matière d'éducation sanitaire ».

Ont parlé successivement, à la séance d'inauguration MM. Røbecchini, maire de Rome, le prof. L'Eltore, le prof. E. Turner, Président américain de l'Union, le prof. Sutter, vice directeur de l'organisation mondiale sanitaire, le ministre italien de l'Instruction Publique M. Paolo Rossi.

Voici quels ont été les thèmes des travaux:

- 1) Comment développer une coopération efficace, sur le plan local, pour la réalisation des programmes d'éducation sanitaire
- 2) Comment adapter de façon organique les méthodes et les moyens d'éducation sanitaire aux différentes conditions de la population
- 3) Quelle est la formation professionnelle nécessaire dans le domaine de l'Éducation sanitaire, pour le personnel sanitaire et le personnel enseignant?
- 4) Quelles devraient être les activités d'éducation sanitaire dans les établissements scolaires?
- 5) L'éducation sanitaire dans la prévention des accidents.
- 6) L'éducation sanitaire et les problèmes de la santé mentale.
- 7) L'éducation sanitaire dans la prévention et la lutte contre les maladies sociales.
- 8) L'éducation sanitaire et les problèmes de l'alimentation.
- 9) L'éducation sanitaire et les problèmes de l'hygiène du milieu.

sous-secteurs dont les limites coïncident avec celles des circonscriptions administratives: arrondissements et communes mixtes. Chaque sous-secteur est tenu par un bataillon d'infanterie, dont les unités sont réparties dans des postes fortifiés distants de 10 ou 15 km les uns des autres, qui forment ainsi un large quadrillage de sécurité.

Mais les soldats de la 27<sup>ème</sup> division, qu'ils soient Français de France, Français d'Algérie ou Français-Musulmans, ne se contentent pas de monter la garde derrière leurs murettes; ils se déplacent continuellement dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de leur poste, par petits détachements d'une dizaine d'hommes, parcourant le « bled », visitant les villages et les « douars », entrant en contact avec les paysans kabyles, leurs achetant des oeufs, des volailles ou des fruits, obtenant d'eux des renseignements. Chaque détachement est accompagné d'un médecin qui donne des consultations, fournit des soins rapides, distribue gratuitement des médicaments.

Cette action pacifique, souvent confiée aux jeunes soldats du contingent, est essentielle; elle montre à la population musulmane que la force française est là, présente, vigilante, prête à protéger; elle tend à écarter l'emprise de la terreur suscitée par les « hors-la-loi ». Mais elle est malheureusement insuffisante.

Contre les rebelles armés et décidés à nuire, il faut agir directement. Il faut créer, contre eux, un climat d'insécurité qui les gênera dans leurs opérations; il faut leur tendre des embuscades; il faut les poursuivre, les accrocher. C'est là le rôle de véritables commandos, légers, de 15 ou 20 hommes fortement armés, munis d'un équipement réduit qui donnent la chasse aux terroristes signalés dans la région. Parfois ces commandos sont transportés en hélicoptères et déposés à pied d'œuvre. L'hélicoptère est l'outil idéal de contreguerilla.

Contre des bandes plus importantes de rebelles, le commandement lance des unités plus fortes, soutenues par l'aviation et appuyées par des hélicoptères.

res. Il faut en effet frapper vite et fort.

De temps en temps, ce sont des opérations d'envergure qui sont déclenchées, mettant en mouvement plusieurs (trois, quatre, cinq ou plus encore) bataillons, de l'artillerie, des blindés, de l'aviation de combat. Par surprise, certains groupements cernent la zone suspecte et la bouclent. D'autres unités y pénètrent et se portent aussi vite qu'il est possible, vers l'objectif principal, un douar, un village,

cherchant à surprendre les rebelles au gîte avant qu'ils aient eu le temps de cacher leurs armes et de se transformer en paisibles paysans kabyles.

C'est par une activité incessante des détachement, des commandos, des unités opérationnelles que les « hors-la-loi » pourront être capturés ou détruits et que, peu à peu, la paix et la tranquillité pourront réapparaître dans les régions troublées d'Afrique du Nord.

LE VOYAGE DE MM. GRONCHI ET MARTINO A PARIS

# L'ALLIANCE ATLANTIQUE SE RESSERRE

Tandis que Khrouchtchev et Boulganine produisaient à Londres une impression assez peu encourageante, MM. Gronchi et Martino, dans les derniers jours d'avril, ont fait à Paris un voyage qui tout en resserrant les liens franco-italiens a considérablement aidé à la consolidation de la politique occidentale tout entière. On sait en effet avec quelle chaude sympathie le Président de la République Italienne et son ministre des affaires étrangères ont été reçus à Paris, et que les conversations ont abouti à la conclusion qu'il existe une parfaite identité de vues entre les deux Pays, en ce qui concerne la politique internationale.

Or, le 23 avril, à la veille du voyage des deux hommes d'Etat italien le Secrétaire d'Etat américain avait annoncé que les thèses exposées par M. Gronchi à Washington, sur la nécessité d'une extension économique et sociale de l'OTAN, avaient désormais le plein appui des Etats-Unis qui allaient présenter des propositions concrètes aux réunions parisiennes du Conseil Atlantique dans les premiers jours de mai. Poursuivant ainsi la délicate et diplomatique tâche qu'elle s'était déjà assignée avec MM. Sforza, De Gasperi et Pella, l'Italie continue donc à servir habilement de trait d'union entre des Anglo-Saxons un peu rudes et une France parfois susceptible et guindée. Là ne s'arrête d'ailleurs pas son action et la souple et discrète entremise italienne s'accompagne d'une active collaboration au développement des idées qui tendent à resserrer l'union occidentale puisque sa grande idée d'une extension du Pacte Atlantique jusque dans les domaines économiques et sociaux semble devoir être adoptée par les Alliés occidentaux. Il ne reste plus qu'à espérer que les idées conduiront aux actes.

A. G.

En recevant les deux hommes d'Etat italiens, M. Coty, Président de la République Française n'a pas manqué de signaler qu'il était « naturel et aisé » que les deux nations se tendent la main et marchent côte à côte sur les chemins de l'amitié et de la coopération, puis il a ajouté que « la communauté atlantique ne saurait se confiner exclusivement dans le domaine militaire, car qui dit alliance dit union... ». Dans sa réponse, M. Gronchi, de son côté, a insisté sur le fait que « l'on ne peut en vérité réaliser une solide communauté atlantique sans avoir atteint d'abord un certain degré de solidarité européenne; et la conquête de la paix se révèle plus difficile si elle est subordonnée essentiellement à l'équilibre des forces entre les deux plus grandes puissances du monde... ».

## Les propositions concrètes de l'Italie

Au cours du grand dîner offert à M. Gronchi, au Quai d'Orsay, le 27 avril, le Président de la République Italienne a prononcé un discours où il a dit notamment:

**RELANCE EUROPEENNE:** « L'Italie estime qu'un pas décisif devrait être fait, après un accord préalable réalisé aussi rapidement que possible entre nos deux pays et les autres, pour donner aux institutions de Strasbourg un contenu politique et une fonction effective, tendant surtout à créer un Parlement européen élu qui soit l'expression directe des aspirations des peuples ».

**MISSION COMMUNE A LA FRANCE ET A L'ITALIE:** « La défense de la civilisation occidentale et la paix sont pour nous deux buts essentiels, intimement liés: ce sont eux qui doivent suggérer à nos gouvernements les directives constantes d'une politique conforme à l'

intérêt fondamental de nos deux pays et aux aspirations de nos peuples. La France et l'Italie doivent répondre à cet impératif historique et moral. C'est en fonction de cet impératif que j'ai cherché à indiquer les voies les plus réalistes que nos deux pays peuvent, à mon avis, parcourir de concert. Et j'ajouterais que ces voies doivent partir de l'Europe ».

## «Le Monde» à propos de M. Gronchi

« M. Gronchi est d'abord un Latin, et pense que l'union étroite de l'Italie et de la France est le noyau autour duquel peut s'élargir l'Europe. Mais il est aussi un Européen, et il est convaincu que l'on peut donner aux institutions de Strasbourg un « contenu » plus concret. Le jour, qui lui paraît inévitable, où la Grande-Bretagne se joindra plus intimement à l'Europe des Six, l'Europe, sans aucunement se dégrader du pacte atlantique, pourrait jouer le rôle d'une « troisième force » qui aurait à faire prévaloir une forme de civilisation où seraient harmonieusement équilibrées la liberté de l'individu et l'autorité de l'Etat. Pour lui, la rivalité Est-Ouest en serait atténuée jusqu'à n'avoir plus de raison.

Questionné sur les répercussions que les problèmes soulevés par le monde arabe peuvent avoir sur l'évolution de la politique européenne, M. Gronchi a laissé entendre que l'Italie, seule puissance qui ne rencontrait pas la méfiance ou l'hostilité du monde arabe, était bien placée pour jouer un rôle de conciliation. Il ne croit pas à la guerre sainte, et si le fanatisme religieux lui apparaît comme un levain, il voit bien plutôt dans les mouvements qui agitent cette partie du monde une résurgence d'un désir d'indépendance lié au

*réveil d'un nationalisme dont les fins sont d'abord politiques*

*Mais M. Gronchi n'hésite pas à élargir le problème: la mise en valeur matérielle et intellectuelle de toute l'Afrique lui semble être pour l'Europe qu'il conçoit un objectif désigné en même temps qu'un ciment.*

*Parlant avec confiance et lucidité de tous ces problèmes, le président de la République italienne donne l'impression d'un homme d'Etat qui voit loin sans être visionnaire. Simplement il mise sur les possibilités infinies d'évolution des sociétés humaines et sur le triomphe de l'instinct de conservation. Réconfortant exemple de raison et d'équilibre dans le trouble d'aujourd'hui».*

**M. Gaetano Martino: Désarmement sécurité européenne et réunification de l'Allemagne, sont des problèmes interdépendants ...**

...a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse à l'Ambassade italienne de Paris. Et il a ajouté:

«Au cours des conversations que nous avons eues à Paris, nous avons en vain cherché des questions séparant les deux pays. La coopération de la France et de l'Italie est très importante dans le cadre du pacte atlantique. A cet égard nous avons constaté la concordance de nos opinions. Nous croyons que les deux pays adopteront une attitude commune à la prochaine session de l'OTAN qui, nous l'espérons, verra naître quelque chose de concret dans le cadre de l'article 2.

En ce qui concerne le problème du Proche-Orient, a dit M. Martino, les points de vues français et italien sont semblables. Nous sommes convaincus que M. Hammarström pourra parvenir à des résultats considérables».

Le ministre des affaires étrangères italien a ensuite passé en revue les autres problèmes qui ont fait l'objet d'un échange de vues:

— Tant que l'Allemagne res-

tera divisée, il y aura toujours en Europe un foyer de troubles, de désordres et de complications.

— Pour obtenir une limitation et un contrôle efficace des armements il faut que la confiance entre les peuples soit rétablie.

— Nous croyons fermement qu'il sera impossible à l'Europe de survivre sans intégration européenne. Nous sommes d'accord avec MM. Mollet et Pineau pour progresser dans la voie de la relance européenne.

## Le communiqué final

Le communiqué suivant a été publié à la fin des entretiens parisiens:

«Au cours de la visite que le président de la République italienne, M. Gronchi, a faite à M. René Coty, président de la République française, des entretiens auxquels ont participé M. Guy Mollet, président du conseil français, et les ministres des affaires étrangères des deux pays. M. Martino et M. Christian Pineau, se sont déroulés à Paris du 25 au 27 avril.

«Au cours de ces conversations, marquées par un esprit d'amitié et d'étroite coopération, il a été reconnu que, dans la situation actuelle de l'Europe et du monde, il importait de développer les efforts déjà entrepris du côté occidental pour assurer une paix durable fondée sur la justice.

«La France et l'Italie continueront en particulier à apporter à l'O.T.A.N. leur pleine contribution et agiront de concert dans le dessein de donner à cet organisme, sur les plans économique, social et culturel, les développements qui lui confèrent son entière portée.

### L'Europe

«La France et l'Italie apporteront d'autre part leur appui à tous les plans de nature à resserrer sans exclusive contre qui-conque les liens entre les nations de l'Europe occidentale en donnant au Conseil de l'Europe toutes les possibilités d'action

— En ce qui concerne l'article 2 du pacte atlantique, une coopération franco-italienne est nécessaire. L'Italie souhaite la création d'un fonds commun destiné à venir en aide aux pays sous-développés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'alliance atlantique. Le gouvernement français fera des propositions à cet égard lors de la prochaine session du Conseil atlantique.

— Un comité spécial étudie le statut de la communauté italienne en Tunisie.

qui lui sont nécessaires pour exercer dans sa plénitude le rôle d'initiative et de direction qui lui revient.

«Les deux pays se proposent pour objectif une intégration européenne propre à affermir la communauté d'idées et d'intérêts qui existe déjà par delà les frontières nationales.

«Partant des relations déjà obtenues dans ces domaines essentiels, il importe de chercher à établir entre l'Est et l'Ouest des rapports plus confiants et plus actifs que dans le passé.

«Un tel rapprochement sera facilité par le règlement urgents, comme ceux de la réunification de l'Allemagne dans la liberté, et l'établissement sur des bases équitables et solides de la sécurité européenne.

### Le désarmement

«Dans cet esprit, la France et l'Italie attachent un grand intérêt aux négociations actuellement en cours sur la question du désarmement.

«Les deux gouvernements estiment que des progrès rapides sur ce point ne manqueraient pas d'exercer une heureuse influence sur l'ensemble de la situation internationale, et ils accompliront d'un commun accord tous les efforts nécessaires pour aboutir à des résultats effectifs.

### Le Proche-Orient

«Une attention particulière a été apportée aux problèmes qui se posent actuellement dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

# La «Semaine atlantique», à Paris

## L'OTAN ADOPTE LE POINT DE VUE ITALIEN SUR L'EXTENSION ECONOMIQUE ET POLITIQUE DU PACTE

La «Semaine atlantique» qui s'est déroulée à Paris au début du mois s'est achevée le 5 mai et a été caractérisée comme suit:

L'OTAN adopte le point de vue italien, a savoir l'application concrète de l'art. 2 du Pacte Atlantique. La proposition italienne d'intensifier la collaboration des pays membres de l'alliance sur le terrain politique et d'instituer pour la collaboration sur le terrain économique un comité d'experts a été en effet accueillie intégralement.

On a décidé de créer un comité de trois ministres des affaires étrangères, nommés à titre individuel, et qui devra étudier et suggérer la voie et les moyens à prendre pour rendre la collaboration plus efficace, tant au point de vue économique que politique.

Ce Comité sera composé de MM. Lester Pearson, Martino et Lange

### COMMUNIQUE FINAL

Voici le texte du Communiqué final des travaux du Conseil Atlantique:

1) Les puissances atlantiques ont conclu il y a sept ans le traité de l'Atlantique nord pour

protéger leurs idéaux communs et leur civilisation contre la menace communiste. Elles avaient vu en effet mis en péril tous les droits humains que leurs peuples tiennent pour essentiels à la vie et à la liberté, et plus particulièrement le régime démocratique, la liberté individuelle, le règne de la loi et la liberté de la presse. La disparition du dernier régime libre en Europe orientale, celui de la Tchécoslovaquie, le blocus de Berlin en 1948, et deux ans plus tard l'invasion de la Corée, portèrent à son point culminant l'inquiétude du monde libre. La nécessité d'une protection militaire collective devenait d'autant plus évidente qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale le monde libre avait désarmé.

C'est ainsi que l'O.T.A.N., et ses forces ont été constituées, et c'est pour ces raisons que les sacrifices nécessaires pour la protection de la Communauté atlantique ont depuis lors été supportés en commun.

### Principes des Nations Unies

2) Les efforts que les puissances atlantiques ont déployés pour la défense collective n'ont

pas été vains. Ils ont effectivement découragé les intentions agressives des Soviétiques en Europe et contribué à l'adoption par le gouvernement soviétique d'une politique dite de coexistence.

Dans la mesure où cette politique comporte une certaine détente et l'admission par le gouvernement de l'U.R.S.S. que la guerre n'est plus inévitable, elle est accueillie avec satisfaction par les puissances atlantiques, qui ont toujours défendu cette idée.

Il est maintenant possible d'espérer que les principes de la charte des Nations unies, qui ont déterminé les relations entre les peuples de la Communauté atlantique, détermineront également les relations entre l'Union soviétique et les puissances occidentales.

3) Les raisons qui ont donné naissance à l'alliance atlantique n'ont cependant pas disparu. Aucun progrès n'a été fait vers le règlement de certains problèmes européens essentiels — parmi lesquels la réunification de l'Allemagne dans la liberté — qui doivent être résolus sur une base qui satisfasse les besoins légitimes de tous en matière de sécurité. La vigilance des puissances occidentales ne saurait donc se relâcher tant que ces problèmes n'auront pas été résolus et qu'un plan de désarmement donnant à chacun les garanties nécessaires et un système efficace de contrôle ne seront pas entrés en application. La puissance militaire soviétique continue à s'accroître.

### Pour de nouvelles initiatives pacifiques

La sécurité demeure donc un problème essentiel, et les puissances atlantiques doivent continuer à donner la priorité au maintien de leur unité et de leur force. Néanmoins les perspectives actuelles semblent laisser

(suite de la p. 6)

«Il est apparu clairement que toute atteinte à la paix et à la sécurité dans cette région du monde affecterait directement les intérêts des deux pays et qu'en conséquence des consultations étroites se poursuivront entre eux en vue de donner toute l'efficacité désirable à la politique de paix, de stabilité et d'équilibre qui paraît seule de nature à porter remède à la crise actuelle du Proche-Orient.

«Les deux gouvernements sont d'accord sur la nécessité de réaliser de nouveaux progrès dans l'œuvre de coopération économique déjà entreprise entre les deux pays et à laquelle contribue

activement le comité mixte franco-italien créé l'an dernier.

«Les mesures concrètes dont l'étude touche à son terme ne manqueront pas d'avoir d'heureux effets à cet égard. La visite à Paris de M. le président Gronchi a ainsi permis de développer et de renforcer l'étroite communauté de vues existant entre les deux peuples alliés et amis.

«A la veille de négociations importantes, cette rencontre a permis de jeter les bases d'une action commune pour la solution des principaux problèmes qui se posent dans le monde, notamment en Europe et dans le bassin méditerranéen».

place à de nouvelles initiatives pacifiques des puissances atlantiques. Elle sont décidées à poursuivre ces initiatives avec la même énergie qu'elles ont consacré à l'organisation de leur défense et qu'elles apporteront à son maintien. Elle affirment solennellement que cette nouvelle politique sera poursuivie en commun, dans l'unité, la solidarité et la coopération entre peuples qui ont de communes conceptions et s'associent dans la défense de la liberté.

#### Un comité des « sages »

4) Le Conseil juge que le moment est venu pour les membres de la Communauté atlantique d'examiner activement quelles mesures ils pourraient prendre pour servir au mieux leurs intérêts communs. Les puissances atlantiques possèdent déjà dans le Conseil de l'Atlantique nord l'instrument de leur solidarité et le lieu où leurs nouvelles politiques peuvent être élaborées. Pour mettre le Con-

seil à même de mieux assumer ces tâches, les ministres ont décidé de charger un comité de trois ministres de présenter au Conseil des recommandations quant aux mesures à prendre pour améliorer et développer la coopération entre les pays de l'O.T.A.N. dans des domaines non militaires et pour accroître l'unité au sein de la Communauté atlantique. Ce comité a été prié de présenter son rapport au Conseil, réuni en session ministérielle dans le plus court délai possible.

#### Accroître la coopération économique et politique

) En attendant, le Conseil a décidé:

a) d'examiner périodiquement les aspects politiques des problèmes économiques;

b) d'accroître la coopération économique entre les pays membres, de s'efforcer d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et

de développer les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être;

c) de donner instruction aux représentants permanents du Conseil d'examiner les problèmes économiques à la lumière des idées énoncées ci-dessus et du plan présenté par M. Pineau, ministre des affaires étrangères en France, et cela en collaboration avec un comité de conseillers techniques qui travaillera sous leur autorité.

Les membres de l'O.T.A.N. se sont engagés, aux termes du traité qui les unit, à « sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur le principe de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit ».

Le travail en commun effectué au cours des sept dernières années a été couronné de succès et a renforcé les liens qui les unissent.

Les pays membres de l'OTAN sont déterminés à demeurer unis et fidèles à leurs idéals. Ils envisagent l'avenir avec confiance.

## BRUXELLES

# Le rapport des experts de la commission de relance européenne

Les experts de la commission de la relance européenne, qui a terminé fin avril ses travaux à Bruxelles, ont remis leur rapport à leurs gouvernements sur l'institution de l'Euratom et du marché commun européen. L'objet de ce marché commun, disent-ils, « doit être de créer une vaste zone de politique économique commune constituant une puissante unité de production et permettant une expansion continue ».

Une transformation aussi profonde ne pourra se faire qu'après de longs délais. Les experts proposent trois étapes de quatre ans chacune, suivies éventuellement, et en cas de nécessité reconnue, d'une période complé-

mentaire qui atteindrait au maximum trois ans.

Il serait constitué un organe doté d'une autorité propre et d'une responsabilité commune.

On prévoit quatre rouages institutionnels, comme pour la



C.E.C.A. et l'Euratom: a) le conseil des ministres; b) une commission européenne dont le président et les membres seraient nommés en commun par les gouvernements et qui serait chargée d'administrer le traité et de veiller au fonctionnement et au développement du marché commun; c) une cour de justice; d) une assemblée parlementaire. Ces deux derniers organismes devant être ceux de la C.E.C.A., à quelques retouches près.

Le rapport des experts ne comporte aucune coordination sur l'utilisation militaire de l'énergie atomique. C'est là une question politique qui est laissée à l'appréciation des gouvernements.

## L'AGENCE ATOMIQUE INTERNATIONALE

La conférence destinée à approuver les statuts de l'Agence atomique internationale, s'ouvrira le 24 septembre au siège des Nations unies, à New-York. Tous les Etats membres des Nations unies et ceux qui sont représentés dans les agences spécialisées, prendront part à cette conférence, qui groupera au moins quatre-vingt-quatre pays. L'un des objets de la conférence de septembre sera de fixer le siège permanent de l'Agence. Vienne a été officiellement proposée par le gouvernement autrichien.

Voici un résumé des statuts de l'Agence internationale:

**1° BUTS DE L'AGENCE.** — «Encourager le développement et l'application dans le monde de l'énergie atomique à des fins pacifiques», et notamment «dans les pays sous-développés», en conformité avec la politique des Nations unies tendant à la réalisation d'un désarmement universel»;

**2° MEMBRES.** — Seront membres de l'Agence tous les pays «membres des Nations unies ou de l'une des organisations spécialisées» qui signeront les statuts. Tout autre pays pourra devenir membre: sa demande devra être étudiée en fonction de son «désir d'agir conformément aux objectifs et principes des Nations unies»;

**3° ASSEMBLEE GENERALE.** — Celle-ci sera composée de tous les pays membres de l'Agence à raison d'un représentant par pays membre. Elle tiendra une session annuelle régulière et pourra être convoquée en session extraordinaire. Ses fonctions seront essentiellement: ad-

mission de nouveaux membres, élection de certains des membres du conseil d'administration, approbation du budget de l'Agence et des rapports que celle-ci transmettra régulièrement aux Nations unies;

**4° CONSEIL D'ADMINISTRATION.** — Il sera composé de vingt-trois membres divisés en quatre catégories: a) Cinq membres représentant les grandes puissances atomiques; b) cinq membres, nommés par le conseil, représentant les régions géographiques non représentées par les cinq membres précédents; c) trois membres, nommés par le conseil représentant les pays producteurs de matières «brutes» et fournisseurs d'aide technique; d) dix pays nommés par l'assemblée générale.

**5° FONCTION DE L'AGENCE.** —

a) Les pays membres mettront à la disposition de l'Agence les informations scientifiques qu'ils jugeront utile de lui communiquer. L'Agence recevra d'autre part les informations scientifiques, fruits de l'aide accordée par elle à des pays membres. L'ensemble de ces informations sera mis par l'Agence à la disposition de tous ces membres.

b) L'Agence acceptera d'acheter toutes les matières «fissiles» et certaines quantités de matières brutes qui lui seront offertes. Ces produits seront entreposés de manière à éviter toute accumulation de stocks importants dans une région du monde, et l'Agence sera entièrement libre d'en disposer comme elle l'entendra;

c) L'Agence passera des accords avec les pays qui recher-

cheront son aide et auxquels elle fournira, directement ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs de ses membres, des matières «fissiles», de l'équipement, etc. L'Agence aura des droits très étendus en ce qui concerne le contrôle de l'utilisation de ces produits et équipements. Ce contrôle sera effectué par un corps international d'inspecteurs qui auront accès en tout temps aux installations atomiques où les produits fournis par l'Agence ou son intermédiaire, seront utilisés.

**6° DIVERS.** — a) Les statuts prévoient que les dépenses administratives de l'Agence seront couvertes par les cotisations des membres et les autres dépenses par les services payants de l'Agence. Les décisions sur les questions financières requerront une majorité des deux tiers, tant au conseil qu'à l'assemblée;

b) Les statuts entreront en vigueur lorsque dix-huit Etats les auront ratifiés, à condition que parmi ces dix-huit Etats figurent au moins trois des cinq grandes puissances atomiques;

c) Une «commission préparatoire» — sorte de premier conseil d'administration — entrera en activité le jour où les statuts seront ouverts à la signature: elle sera composée des représentants de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Canada, de la Tchécoslovaquie, de la France, de l'Inde, du Portugal, de l'Afrique du Sud, de l'U.R.S.S., de la Grande-Bretagne, et des Etats-Unis, ainsi que des représentants de six autres pays choisis par la conférence générale, qui aura lieu en septembre prochain, et qui devra se prononcer sur les statuts adoptés par les douze.

# Rendez à César ce qui est à César

(Jésus et

(\*) Conversation lue à la Radio le  
des Edizioni Radio Italian  
di Gesù et

La réponse que fit Jésus à la question des pharisiens, s'il fallait ou non payer le tribut à l'empereur, est en apparence d'une extrême simplicité, mais elle a un sens profond, car non seulement elle affirme l'existence de deux espèces d'autorité, mais elle enseigne en outre qu'elles doivent se concilier, selon la nature propre à chacune d'elles: enseignement qui, s'il avait toujours été bien compris, et par tous, aurait épargné à l'humanité les graves et douloureuses contestations qui troublèrent pendant des siècles la vie de bien des nations, en particulier de la nation italienne, presque jusqu'à nos jours.

Le récit que l'Evangeliste saint Matthieu nous fait des circonstances dans lesquelles Jésus énonça sa grande et lumineuse sentence, nous aide à en pénétrer toute la valeur. Sans aucun doute ce récit est entièrement exact, jusque dans ses moindres détails qui sont narrés de façon analogue par un autre des Evangelistes, saint Marc.

En posant cette question, les pharisiens voulaient plonger Jésus dans le plus grand embarras, sa réponse, quelle qu'elle fût devant se trouver en conflit soit avec les autorités religieuses, soit avec les autorités civiles. La preuve de leur duplicité nous est donnée par le fait qu'ils allèrent à Lui en compagnie des hérédians, c'est-à-dire les représentants du gouvernement de Rome. Et ils essayèrent tout d'abord de l'amadouer par des paroles onctueuses, comme les hypocrites ont coutume de le faire pour mieux tromper: «Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, car vous ne faites point acception des person-

nes. Dites nous donc votre avis: est-il ou non permis de payer le tribut à César?» Le piège était clair: si Jésus avait répondu oui, simplement, c'est-à-dire qu'il fallait payer le tribut, les pharisiens l'auraient accusé de sanctionner la domination de l'empereur païen sur le peuple hébreu, croyant en un seul Dieu; s'il avait répondu négativement, ils l'auraient accusé, auprès des Romains, d'exciter le peuple à la rébellion. Mais Jésus, promptement, évite le traquenard, et confond ses adversaires en donnant au dilemme une réponse qui résout le problème pour tous les temps à venir. «Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la monnaie du tribut». Ceux-ci lui montrent un denier, et Lui: «De qui est cette image et l'inscription?». «De César». répondent-ils. Alors Jésus de conclure: «Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu».

L'observateur superficiel pourrait penser que cette maxime ne diffère pas d'une conception qui, déjà entrevue par la philosophie grecque, devait être adoptée, comme on le sait, par les Romains, comme principe fondamental de la jurisprudence; attribuer à chacun le sien (*suum cuique tribuere*). Mais les Grecs et les Romains ne tinrent cette formule pour valide que dans la seule orbite de l'Etat, pour régler les rapports entre les personnes assujetties à sa seule autorité: et non pas pour délimiter les pouvoirs de cette autorité par rapport à une autre, supérieure et indépendante d'elle-même. Sous cet angle, le problème ne se posa pas pratiquement dans le monde païen, où la religion et le sacerdoce étaient considérés comme matière et fonctions propres à l'Etat, intrinsèques à celui-ci, et que lui

seul pouvait régler.

Avec l'avènement du Christianisme, une nouvelle entité s'affirme, en dehors et au-dessus de l'Etat, comme absolument autonome parce que directement dépendante de Dieu: l'Eglise. D'où la nécessité de déterminer les limites de l'autorité de l'Etat et les conditions de sa légitimité; puis de définir également la compétence respective des deux pouvoirs, le politique et le religieux, afin que les individus fussent en mesure de remplir à la fois leurs devoirs de chrétiens et de citoyens. Problème, on le voit, très complexe, ou mieux, toute une série de problèmes, qui se posent non seulement aux autorités, mais aussi à la conscience représentatifs des deux sciences humaines; car il s'agit, en substance, de soumettre à l'examen critique cette obligation d'obéissance à l'Etat qui n'apparaît plus, comme jadis, illimitée dans n'importe quel cas et dans n'importe quel domaine, mais bien restreinte à son propre secteur de compétence, afin de laisser la marge voulue à la liberté de l'esprit, surtout dans ses aspirations et ses finalités ultra-



EL VECCHIO

# à Dieu ce qui est à Dieu <sup>(\*)</sup>

## (l'autorité)

20 mars 1956, publiée par les soins  
à (Turin) dans l'ouvrage "Incontri  
alla terra".

terrestres, dont seule l'Eglise peut donner la définition appropriée.

Rien d'étonnant si, devant un problème aussi ardu et complexe, qui touche et englobe les intérêts moraux et matériels de la vie individuelle et sociale, ont pu surgir de multiples disputes, et des luttes plus ou moins violentes. Tandis que l'Eglise affirmait catégoriquement la suprématie du spirituel sur le temporel, et donc son autorité sur les choses humaines à raison de l'essence même de sa mission, d'autre part les Etats s'opposèrent souvent, aussi bien en face de l'Eglise qu'en face de leurs propres citoyens, à n'importe quelle limitation de leur pouvoir absolu. Le différend posé en ces termes, comment trouver la solution?

Un examen attentif nous montre qu'une solution est implicite dans la sentence de l'Evangile rappelée plus haut, laquelle, naturellement, doit être entendue dans son sens profond, en connexion avec les autres maximes fondamentales de l'Evangile. Pour bien l'interpréter, il convient avant tout de préciser

que cette sentence ne signifie nullement qu'il faille établir une répartition mécanique, ni déterminer une équivalence, sur un même plan, de ce qui revient à Dieu et aux hommes. La vérité est tout autre. La monnaie ne sert que pour le côté matériel de la vie terrestre; elle porte l'image du souverain temporel, vient de lui, et doit donc lui être rendue. Mais l'esprit se trouve bien au-dessus du métal, vient de Dieu et n'est dû qu'à Lui. En d'autres termes: obéissons aux hommes, tant que leur autorité est légitime; mais ne trahissons jamais l'obligation d'obéissance à une autre loi, la loi suprême, qui est gravée dans notre esprit en tant qu'émanation directe de la divinité. Elle seule est absolument sacrée et inviolable, et prévaut même sur les commandements des législateurs humains dans le cas où ils la transgressent. Respectons donc l'ordre juridique établi, même s'il n'est pas parfaitement juste, car la paix possède en elle-même une valeur. Mais si les lois humaines étaient contraires, outre qu'au bien humain, au mandat divin, si un régime tyrannique imposait, par exemple, l'adoration d'idoles, alors on serait en droit et même en devoir de désobéir; car, comme l'avaient déjà déclaré les apôtres, «Il importe d'obéir à Dieu plus qu'aux hommes». Dans les temps modernes, ce même principe fut nettement réaffirmé par les Encycliques des Chefs de l'Eglise, par exemple celle de Léon XIII du 28 décembre 1878 (*Quod Apostolici muneris*): qui confirme d'ailleurs, en principe, le précepte de l'obéissance à l'autorité politique selon les doctrines de saint Paul et de saint Thomas, mais proclame une fois de plus que cette obéissance cesse d'être due quand les

commandements des législateurs et des princes «répugnent à la loi divine ou naturelle».

A ce point, par ailleurs, nous devons nous demander: comment cette doctrine se concilie-t-elle avec le concept de la souveraineté de l'Etat? Celui-ci n'est-il pas atteint dans son autonomie quand une autorité étrangère, fût-elle aussi haute que l'Eglise, impose des limites à son action?

Le problème serait à vrai dire insoluble, si nous concevions l'autorité de l'Etat comme absolue. Il est malheureusement indéniable que beaucoup de juristes et d'hommes politiques sont enclins à adopter cette conception d'un âge révolu. Mais si nous considérons la constitution réelle de l'Etat moderne dans ses formes les plus avancées, nous voyons qu'elle a été pénétrée désormais par certains principes qui interdisent à l'Etat d'imposer sa domination sur les consciences, spécialement en fait de religion, et l'obligent à respecter les droits fondamentaux de la personne humaine. Ces principes sont justement ceux que les écoles du droit naturel et rationnel posèrent comme limites de l'autorité de l'Etat; et le noyau essentiel de vérité renfermé dans leur doctrine, coïncide en substance avec ce que la *philosophia perennis* avait déduit de ses prémisses théologiques. Le point de rencontre, pour ainsi dire, entre les thèses de la Philosophie scolastique, et celles du rationalisme juridique réside dans la commune admission de cette loi naturelle qui, pour la première, est un reflet de la *lex aeterna* ou *divine*, tandis que pour le second, elle peut être démontrée également en partant de l'analyse critique de la nature humaine  
(suite en p. 12)



## LES CONFÉRENCES DE LA SEMAINE D'ÉTUDES EUROPEISTES A ROME (1)

M. Franz Josef Strauss :

## Les destins de l'Europe et de l'Allemagne se confondent

...La politique suivie par le Gouvernement Fédéral sous la conduite du Docteur Konrad Adenauer est toujours partie de la conviction que la réunification de l'Allemagne dans la liberté et la paix, et la participation de l'Allemagne à une union européenne non seulement ne sont pas en contraste, mais conditionnées l'une par l'autre et interdépendantes, ce qui revient à dire que l'une ne peut être réalisée sans l'autre.

### Identité symbolique et pratique du destin allemand et du destin européen

Les cercles de l'opposition ont toujours défendu le point de vue selon lequel une Allemagne faisant partie des Etats-Unis d'Europe et d'une communauté pour la sécurité euro-atlantique ne pourrait jamais induire les Soviets à évacuer la zone d'occupation soviétique et que, par conséquent, en dépit de son appartenance culturelle à l'Occident et en dépit de son orientation politique vers l'Occident, seule une Allemagne politiquement indépendante et militairement neutre, pourrait arriver à la réunifi-

cation. Le côté tragique du problème est aggravé du fait que sans la participation active de l'Allemagne — c'est-à-dire dans les cas de neutralité ou de neutralisation de l'Etat allemand — une communauté d'Etats européens n'est plus réalisable car elle ne serait rien d'autre qu'une ceinture d'Etats marginaux... Le destin allemand et le destin européen se confondent au point d'arriver à l'identité symbolique et pratique.

### Identité actuelle mais aussi historique

Longue a été la période de transition au cours de laquelle le Saint Empire Romain Germanique se désagrégea jusqu'au jour où, le 6 août 1806 l'empereur François II abdiqua, renonçant formellement à la dignité d'empereur romain. C'est pendant cette période de transition que naquirent les différents états européens, sous des formes diverses, à diverses époques, et les derniers furent l'Allemagne et l'Italie, respectivement en 1871 et 1870... Pour l'Allemagne se concluait ainsi le passage de l'intérieur d'un grand système européen médiéval et supranational au centre d'un système européen, et dans lequel le vieil

(1) Voir les numéros 3 et 4 du « Bulletin ». Nos lecteurs trouveront ici des extraits des conférences de M. Franz Joseph Strauss, ambassadeur d'Allemagne à Rome et du cardinal Frings, lors de la Semaine d'Études Européistes qui s'est déroulée à Rome du 23 février au 1er mars.

(suite de la p. 11)

ne. Mais il n'y a aucune contradiction entre les deux divers procédés, qui mènent à un même résultat.

L'Etat, conçu et constitué chrétiennement et rationnellement, conformément à la loi naturelle, n'est plus un pouvoir absolu... et arbitraire, mais ne peut exercer son autorité que dans les limites juridiques fixées par cette loi; c'est, en somme, l'Etat de droit, qui entraîne avec soi dans chacune de ses fonctions, y compris la législative, la condition implicite de l'égalité de liberté de ses composants. Et parmi les différentes formes de la liberté, que l'Etat doit reconnaître et garantir à la personne humaine, la première est la liberté de conscience et de religion.

Dans la réalité de la vie hu-

maine, l'élément spirituel est toujours accompagné de l'élément physique, une séparation nette est impossible, comme si l'Etat n'était que le royaume des corps tandis que l'Eglise ne serait que celui des âmes. Les mêmes individus, en général, appartiennent à l'une comme à l'autre forme de communion, et d'elles deux tirent leurs normes. Il faut donc un système d'accords, grâce auquel seraient sauvegardés et harmonisés les principes propres à l'une et à l'autre.

Ce système a été élaboré en Italie, comme on le sait, moyennant les Pactes du Latran stipulés en 1929 et confirmés par la nouvelle Constitution. Celle-ci, tandis qu'elle déclare « reconnaître et garantir les droits inviolables de l'homme », et que « toutes les confessions religieuses

sont également libres devant la loi », accorde à l'Eglise et à la religion catholique, qui est celle de l'immense majorité des Italiens, une place éminente dans la vie de l'Etat. Les vieilles dissensions et les crises de conscience pénibles étant éliminées chez les Italiens, l'Etat et l'Eglise sont reconnus « chacun dans son propre domaine, indépendants et souverains », mais aussi coordonnés de façon qu'à l'un et à l'autre soit réciproquement attribué le respect convenable; ainsi se trouve établie cette paix entre les deux autorités que Jésus justement voulut enseigner avec le précepte cité plus haut. La paix dans la justice et la charité; voilà, enfin, le grand idéal chrétien qui correspond à l'aspiration suprême de tous les peuples.

antagonisme entre hégémonie et équilibre se manifesta dans toute sa violence jusqu'à conduire tous les peuples de ce système au bord d'un abîme, tandis que quelques uns mêmes naufrageaient dans l'esclavage soviétique. Il est symptomatique que durant cette même période de transition de l'Europe chrétienne au moderne état national, on enregistre également la disparition de la conception médiévale du monde, création divine unitaire, et que, depuis lors, ses divers aspects aient été considérés individuellement comme des processus qu'on pouvait mesurer et analyser selon la méthode scientifique.

### L'Europe, "cœur" de la terre...

Toutefois on ne saurait nier que même si l'unité occidentale se désagrégée en un individualisme d'hommes, de peuples, de groupements sociaux et économiques, l'esprit occidental continua à se développer dans toute sa puissance jusque dans le cours du XIXe siècle. Du Congrès de Vienne à la première guerre mondiale, l'histoire politique de l'Europe a été dominée par la classique pentarchie: Grande Bretagne, France, Prusse, Autriche, Russie, auxquelles viennent successivement se joindre l'Italie et, à la place de la Prusse, le Reich allemand. Ce fut le siècle où cette Europe malgré la multiplicité de ses états nationaux et ses antagonismes, se montra plus que jamais, et avec évidence, dans sa qualité de centre du monde. L'importance politique, la puissance militaire, la force économique, le prestige culturel et le progrès civil firent du petit continent européen le cœur de la terre...

### ... bien qu'elle n'ait par trouvé la voie de l'organisation

...Aucun des cinq états dont nous parlions plus haut n'est sorti de la première guerre mondiale dans les conditions où il se trouvait avant d'y sombrer. Les vainqueurs de 1918 avaient indéniablement gagné la guerre du point de vue militaire, mais ils n'avaient pas trouvé la voie qui pût les mener à une organisation européenne. La formule magique du droit d'autodécision des peuples, sans égard aux précédents historiques et au contenu économique, constituait une substance explosive qui finit par provoquer une réaction en chaîne.

### Aux grandes conférences destinées à organiser l'Europe, prédominaient les puissances extra-européennes

Cette chute qui a conduit l'Europe de la domination du monde en partie à un état de dépendance et en partie à l'esclavage, a abouti au résultat que signale Guy de Carmoy: aux grandes conférences qui devaient donner à l'Europe une nouvelle assiette après la seconde guerre mondiale, ces deux conférences qui devaient déterminer de façon décisive notre destin politique

du moment et de l'avenir, et dont les conséquences ont posé des problèmes à peu près insolubles, prédominèrent des puissances non européennes. On a compris que je parle des conférences de Yalta et de Potsdam, qui se déroulèrent presque exclusivement sous la direction des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, tandis que la Grande Bretagne, représentée par Churchill, puissance européenne, mais non continentale, ne put faire prévaloir son point de vue en raison de sa dépendance militaire, et ne fut même pas sérieusement consultée sur les questions décisives...

...On croit à une cruelle moquerie quand on relit les paroles prononcées par Roosevelt, au début de mars 1945 devant le Congrès américain: «Je suis sûr que l'accord de Yalta fera surgir une Europe plus stable qu'elle ne l'a jamais été»!... Le soir de ce même jour l'Union Soviétique exigeait dans un second et définitif ultimatum que le Roi Michel de Roumanie appelât à la présidence du conseil des ministres, Petru Grozas, le chef des communistes roumains. Le premier état satellite était créé: les autres devaient suivre. La fin de l'Allemagne, telle qu'elle avait été projetée, devait s'identifier avec la fin de l'Europe... La scission de l'Allemagne entraînait la scission de l'Europe...

### La République Fédérale allemande, but de l'offensive politique des Soviétiques

Pour des raisons compréhensibles, les Soviétiques ne désirent pas sur leurs frontières occidentales une communauté européenne, pas plus qu'ils ne désirent un système de sécurité euro-atlantique: ils offrent un système de sécurité collective, lequel ne nous apportera certes pas la sécurité, mais sûrement le collectivisme. Ils voudraient que les divers états européens règlent individuellement leurs rapports avec Moscou et que leur politique se conforme, pour chacun d'eux, à des accords bi-latéraux avec Moscou.

L'un des buts particuliers de leur offensive politique est la République Fédérale Allemande. Cette offensive n'est pas conduite par le parti communiste. Sans vouloir en sous-estimer l'activité, disons qu'elle est plutôt mise au service de la dissimulation de la grande infiltration politique qui emprunte diverses voies et dont le but consiste à mobiliser l'opinion publique allemande contre l'union européenne, contre la communauté pour la sécurité euro-atlantique et en faveur d'une position particulière et neutraliste de la République Fédérale. Moscou emploie dans ce but deux moyens: d'un côté elle déclare que le réarmement n'est pas seulement superflu, mais dangereux pour le maintien de la paix, et provocateur. Ce qui revient à dire qu'elle cherche à créer le sentiment de la peur de la guerre susceptible de détourner de la politique suivie jusqu'ici. D'un autre côté elle fait miroiter à des distances variables, mais toujours dans un éloignement nébuleux, la possibilité d'une réunification, en demandant en échange l'abandon des

plans européens, la renonciation à la communauté de sécurité euro-atlantique, aux élections libres, la reconnaissance des détenteurs du pouvoir en zone soviétique et l'assimilation des conditions politiques, économiques et sociales de la République Fédérale et de la République Démocratique. Moscou fait tout ce qu'elle peut pour créer une tendance neutraliste et pour renforcer les groupes neutralistes de la République Fédérale... Car la neutralisation de l'Allemagne signifie la désagrégation de l'Europe encore libre, l'avènement des fronts populaires en France et en Italie le retrait des Américains et l'instauration de la première phase de domination soviétique sur l'Europe.

### Aller de l'avant veut dire aller vers l'Europe

...Si aujourd'hui la République Fédérale poursuit cette politique nettement européenne, c'est pour deux raisons:

— parce que la poursuite de la politique d'une recherche d'équilibre entre l'Orient et l'Occident semble conduire inévitablement à la troisième et définitive catastrophe;

— parce que les côtés obscurs de l'histoire et du caractère du peuple allemand ne peuvent être éliminés qu'en allant de l'avant. Et aller de l'avant veut dire aller vers l'Europe...

...Moscou n'a pas encore fixé son prix pour la réunification de l'Allemagne. Elle ne le pense pas nécessaire. En possession de la bombe atomique et de la bombe à l'hydrogène, elle estime s'être nouvellement assurée une plus grande liberté de mouvement pour sa propre politique et pouvoir, en même temps, neutraliser graduellement la menace de guerre atomique de la part de l'Occident dans le cas où il serait attaqué, en misant sur la crainte des risques existant des deux côtés.

### Moscou nourrit l'espoir que la désagrégation de l'Occident vienne de l'intérieur

Ajoutons que Moscou, comme on l'a bien vu lors du récent congrès du parti communiste soviétique, nourrit l'espoir que dans les pays dits capitalistes, la dissolution et la désagrégation viennent de l'intérieur. Moscou estime qu'elle a tout le temps nécessaire pour réaliser une réunification selon ses desseins.

Jusqu'ici Moscou a toujours demandé à titre de prémisses, pour une future réunification:

— dissolution de l'OTAN;

— système collectif de sécurité en Europe avec inclusion des Etats du bloc oriental;

— suppression de tous les points d'appui américains en Europe;

— liberté de conclure des alliances pour une Allemagne réunifiée, laquelle devrait même réarmer mais ne serait pratiquement dotée que d'une armée de police;

— négociations directes entre la République Fédérale et la République Démocratique Allemande pour harmoniser les systèmes actuellement en vigueur;

— pour la période de transition, création d'un Conseil Allemand dont les délégués proviendraient aussi bien du Parlement Fédéral que de la Chambre populaire.

### Le camp de concentration où a disparu l'Europe orientale

Si l'on veut envisager la chose objectivement, elle ne signifie rien d'autre que la répétition de ces méthodes qui ont fait disparaître les peuples de l'Europe orientale dans le camp de concentration constitué dans toute la zone d'influence soviétique et dont les noms y sont enregistrés comme Etats satellites, ou provinces administratives...

### Le seul but actuel des Soviétiques: détacher l'Allemagne de l'Occident

...Jusqu'ici les Soviétiques n'ont jamais laissé entendre qu'ils pussent être disposés à accorder, contre la liberté de stipuler des alliances qu'aurait une Allemagne réunifiée, l'évacuation de la zone d'occupation soviétique et l'instauration de conditions démocratiques moyennant de libres élections dans le sens courant du terme. En demandant la dissolution du système d'alliances ils font naître l'espoir, chez les neutralistes, qu'ils seraient disposés à effectuer la réunification, sans pourtant prendre aucun engagement bien défini. Actuellement ils ne veulent rien d'autre que faire sortir la République Fédérale de l'OTAN et séparer l'Allemagne de l'Occident. Ils savent bien que de cette façon ils empêchent l'unification de l'Europe... et qu'ils aplanissent la voie pour leur domination sur l'Europe.

### La libération des peuples esclaves constitue un problème unique

Il y a trois faits dont nous devons nous rendre compte:

1) La sécurité de la République Fédérale dans le cadre d'une communauté européenne et d'une alliance euro-atlantique, dont les membres ne traiteront avec les Soviétiques sur le désarmement et sur le système de sécurité, que lorsque les Soviétiques auront cessé de perpétuer le crime qui consiste à tenir des peuples en esclavage, constitue la condition absolument indispensable de l'unification allemande;

2) En réalité il s'agit de la libération de 18 millions d'Allemands, à réaliser par des moyens pacifiques, c'est-à-dire politiques;

3) La libération des peuples d'Europe Orientale en esclavage constitue un problème unique, même si la solution totale de ce problème ne doit se vérifier que par étapes.

## Le Cardinal Frings :

# 1939 : Le Saint Père désire l'unification de l'Europe avec la doctrine du Christ pour fondement

...« Les déclarations du Saint Père sur la question européenne sont extrêmement nombreuses. On peut vraiment dire qu'il suit le développement de ces questions d'un regard paternel, avec toute la chaleur du sentiment et de claires paroles. En premier lieu le Saint Père se limite à des suggestions de caractère général: Il désire une unification de l'Europe. Il propose comme fondement la doctrine du Christ. C'était en 1939. Tout de suite après la fin de la seconde guerre mondiale, il reprend le problème de l'Europe. Quelle impression suscita à l'époque, son Message par radio du 9 mai 1945! Peu à peu il fait allusion à l'unification politique de l'Europe, pour la première fois dans son Message de Noël de 1947, pour la traiter dans les années qui suivront de façon de plus en plus claire et approfondie. Si nous allons au fond de Ses déclarations et des préoccupations qui les motivent, nous sentons avec Lui le désir que l'unification des Etats européens se fonde sur la reconnaissance de la doctrine du Christ.

Il sait ce que le Christianisme signifia jadis pour l'Europe et ce qu'il signifie aujourd'hui pour l'avenir de l'Europe.

Il ne peut pas ne pas être poussé par cette préoccupation. Quand Il s'adresse à des catholiques, il le souligne avec une particulière évidence.

### Le Saint Père veut atteindre des objectifs pratiques et concrets sur la voie de l'unification européenne

...« Avec quelle subtile psychologie le Pape choisit-il ses mots quand il s'adresse à de plus vastes milieux. Il veut en effet atteindre des objectifs pratiques et concrets dans l'unification européenne. Pour attirer tous les hommes de bonne volonté, il en appelle en particulier à la loi morale naturelle, à la liberté bien comprise et au respect de la dignité humaine. En tant que chef suprême de l'Eglise, Il doit naturellement souhaiter — et tout catholique en fait autant — que toute l'Europe redevenue chrétienne et trouve la voie du retour dans l'unité et la sécurité du Saint-Siège. Ceci est l'objectif lointain qui reste toujours présent à

son esprit. Mais quant Il agit pour une solution concrète « hic et nunc », quand Il cherche une base commune pour la pensée européenne qui vaille aussi pour les chrétiens des autres confessions et pour de vastes couches de la population qui ne connaissent même pas un point de vue chrétien, alors Il met particulièrement l'accent sur les motifs naturels conseillés par la raison et connexes à la nature générale de l'homme. Et Il sait que ces raisons forment une unité avec la première... ».

### Une nouvelle organisation du monde

Les préceptes et les enseignements de S. S. Pie XII sur la communauté européenne ne peuvent être entièrement compris que dans un cadre plus vaste, dans le cadre d'une nouvelle organisation du monde qu'Il a plusieurs fois mentionnée, à laquelle Il a souvent fait appel. L'écho de Ses efforts dans les divers Pays d'Europe et dans le monde entier ne peut naturellement pas encore être évalué dans toute son importance. Une chose est pourtant sûre: le monde s'est mis à l'écoute. Ses paroles ont éveillé l'attention. Avant tout l'on est conscient qu'avec le Saint Père il ne s'agit jamais d'égoïstes désirs de puissance, mais qu'Il parle poussé par un sentiment de responsabilité envers tous les peuples et pour la vraie paix née de l'amour et de la justice. Pendant toute Sa vie Il a servi la cause de la lutte pour une telle paix. Alors qu'il fête son quatre-vingtième anniversaire, le sentiment de notre coeur devient une intime prière au Seigneur à l'amour tout-puissant et à la toute-puissance pleine d'amour, afin que les gouvernements des Etats, non seulement, mais aussi les peuples mêmes aient dans le coeur Ses pensées qui signifient pour tous une vie future... et afin qu'ils les considèrent comme guide de leurs décisions et de leurs actions. Quelle plus grande joie pourrait-on faire au Saint Père, et quelle plus grande fortune pourrait être causée à l'humanité, en particulier aux peuples européens, que celle d'un accord où tous se tendraient la main pour la diffusion et la réalisation de Son idée pontificale, pour la réalisation de Sa parole:

« Opus justitiae Pax! ».

# UNE GRANDE "INDIVIDUALITE HISTORIQUE", : L'EUROPE

Dans son numéro de Mars 1956, la RIVISTA LATINA publie un article d'Alfonso Vittorio Giardini, intitulé « L'Europe de la latinité » dont le compte-rendu pourra, nous l'espérons, intéresser nos lecteurs

A. V. Giardini est un écrivain qui, tout en étant profondément « engagé » dans les problèmes et les tourments de notre temps n'en reste pas moins fondamentalement un classique. Ce genre d'esprit, naturellement hostile à la confusion et à la superficialité, est vivement attiré par les idées simples mais profondes, solidement ancrées dans le terrain stable et concret de la réalité. C'est pourquoi ce qui choque avant tout Giardini, dès qu'il aborde le problème de l'Européisme, c'est la multiplicité des efforts « qui n'ont aucune possibilité de converger et qui, à la fin, finiront bien plus par la déchirer cette Europe, que par la cimenter et moins encore la construire ». Multiplicité donc désordre et dispersion, alors que ce qu'il faut c'est un unique effort duquel « on puisse attendre une construction productive d'histoire, autrement dit qui naisse du passé et tende vers l'avenir, une construction réelle, à toucher et à sentir, et non point un château de cartes, noirci de mots aussi redondants que vides, tels que l'occident, sa civilisation etc... ».

\* \* \*

Or, pour Giardini, cet effort essentiel et constructif qui manque, c'est l'élan vital et passionnel, l'effort des Européens. « Moins sots qu'on ne le pense, ils ne mordent pas à l'hameçon d'une Europe en fonction des autres, qui ne servirait pas leurs intérêts ».

Se référant à un article de Leo Negrelli sur les rapports entre l'union latine et l'unité européenne, publié également par la Rivista Latina, dans son numéro de janvier, Giardini se déclare entièrement d'accord avec Negrelli pour affirmer que l'Europe ne se fera pas contre les na-

tions, mais avec les nations, idée qui lui est d'ailleurs particulièrement chère et qu'il a déjà défendue dans deux de ses ouvrages.

Alors que les observateurs superficiels s'arrêtent au premier obstacle et, constatant que les nationalismes ont engendré les guerres concluent hâtivement qu'il faut abolir les nations, Giardini passe outre: « Les nationalismes — dit-il — auraient été féconds pour l'idée européenne si, sortant des limites étroites du concept hegelien qui faisait dépendre le devenir historique de la lutte des nations, ils avaient pu tirer les conclusions implicites dans les résultats de la seconde guerre mondiale. Et si en face de la montée des Super-Etats, brandissant tous deux les étendards messianique d'une idéologie universelle — prétexte aussi vieux que commode invoqué par tous ceux qui aspirent à conquérir le monde — ils avaient compris que la guerre à l'intérieur des grandes individualités historiques était à ban-

\* \* \*

Pour nous, le point essentiel de l'article de Giardini, est ici, dans cette *individualité historique* qu'il définit avec tant de justesse. Car on peut nier l'unité géographique, économique, sociale ethnique, politique et même spirituelle de l'Europe. Mais ce qui s'impose aux yeux de tous, avec une aveuglante évidence, c'est l'« *individualité historique* » de l'Europe. Il n'est pas un coin de ce sol tourmenté dont les victoires ou les souffrances n'aient eu des répercussions sur tout le continent. Etroitement unis dans la fortune comme dans l'infortune, les peuples ou les pays d'Europe n'ont pu se combattre sans se déchirer mutuellement. Et, comme le dit Giardini, plus

que toute autre « *la dernière guerre a été une guerre contre l'Europe et la défaite celle de tous, France et Angleterre comprises* ». Tous anéantis dans cette commune infortune, nous aurions dû nous serrer les uns contre les autres, comme des frères, pour redonner la vie à ce qui est nôtre, et c'est ce qui serait arrivé si la nation était restée le sujet de la vie historique au lieu de laisser prendre sa place par de fumeuses idéologies à caractère universaliste.

\* \* \*

Le mal est fait, et deux des plus grands pays européens semblent pour l'instant incapables de coopérer au redressement. La France souffre d'un « complexe psychanalytique de quatrième Grande » et l'Angleterre a « démontré de façon définitive son aversion envers l'Europe, préférant finir ses jours entretenue par ses Dominions, plutôt que de favoriser une renaissance européenne. Et, avec tous les Etats à l'heure actuelle écrasés sous le talon soviétique, comment parler d'unité européenne? ».

Giardini ne se contente pas de vaines lamentations. Loin de se perdre dans les abstractions, il se tient trop vivement autour de lui vibrer la vie, et ses révoltes et ses promesses, pour ne pas en rechercher les racines et s'y ancrer solidement. Où est la sève qui depuis des siècles alimente notre civilisation? Elle ne s'est pas perdue, il a sent circuler autour de lui et il ne veut pas en perdre le cours... elle est dans la latinité, fait de conscience plus réel que cette « européité » encore en germe et trop faible pour éclore. La civilisation latine devint romaine, puis chrétienne, et c'est d'elle que se sont nourris tous les peuples d'Europe, y compris l'Allemagne « sans laquelle aucun effort de

F. A. O.

# La commission européenne d'agriculture étudie l'application de l'énergie atomique à l'agriculture

La Commission Européenne d'Agriculture, sous la présidence de M. R. Braconnier (France), a terminé les travaux de sa huitième session tenue à Rome au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Comme point important à l'ordre du jour figurait la présentation d'un rapport sur les travaux que la FAO se propose d'entreprendre dans le cadre des applications de l'énergie atomique à l'agriculture. Ce rapport a été préparé par le Dr R. Silow, spécialiste de la FAO dans ce domaine. M. Silow a insisté sur la nécessité d'entreprendre une étude mondiale concernant la contribution de l'énergie atomique au développement de l'agriculture. Il a ajouté qu'une coopération internationale

est indispensable dans ce domaine. La Commission Européenne d'Agriculture a décidé d'établir un Groupe de contact sur l'utilisation des rayonnements et des radio-isotopes. Onze pays sur les 21 invités à participer ont déjà nommé des représentants à ce Groupe de contact.

Examinant la situation de la recherche atomique appliquée à l'agriculture en Europe, M. Silow a déclaré qu'il apparaît déjà qu'un certain nombre de pays se sont spécialisés dans certains des très nombreux aspects que revêt la question. En Norvège, par exemple, on a surtout étudié l'utilisation des rayonnements pour prolonger la durée d'emmagasinage et la conservation des fruits et légumes. On s'y est préoccupé, en outre, de même qu'en Suède, d'instituer

un vaste programme de recherches concernant les mutations provoquées chez les plantes cultivées par les rayonnements. Au Danemark, les recherches ont porté sur l'application des techniques de tracteurs à un grand nombre de problème agricoles. En Allemagne, les recherches concernant la conservation des viandes par irradiation ont fait l'objet de travaux plus importants que partout ailleurs en Europe. M. Silow a ajouté que la diversité des recherches entreprises semble indiquer la nécessité d'un échange d'information entre les différents pays européens, et il a estimé que cet échange d'information semble être une fonction logique de la FAO. Un accord sur les modalités de coopération et peut être l'attribution de certains domaines spécifiques de recherche à certains pays, conduiraient non seulement à une utilisation plus efficace du personnel et des laboratoires, mais accélérerait en outre les progrès réalisés en Europe. M. Silow a mentionné que plusieurs pays membres ont demandé à la FAO d'organiser des réunions concernant certains de ces domaines. Divers gouvernements ont exprimé le vœu que la FAO mette à leur disposition des experts qui les aideraient à entreprendre des recherches concernant l'utilisation de l'énergie atomique en agriculture.

M. Silow a donné un aperçu des activités du Comité spécial des Nations Unies sur la radiation, dont la première session s'est récemment tenue à New York. D'après les travaux de ce Comité, il semble que la FAO pourrait jouer un rôle important dans la conduite de la coopération intergouvernementale dans la recherche des effets des rayonnements sur les cultures et l'élevage. Il est probable qu'une bourse d'études offerte par la FAO dans le cadre de son programme régulier sera accordée

(suite de la p. 16)

*renaissance n'est possible, mais qui est fondamentalement latine* » même si elle a assimilé la latinité de façon différente, en gardant une empreinte nationale particulière, n'étant venue que plus tard s'abreuver à sa source.

\* \* \*

Conséquence logique de ce raisonnement, Giardini en appelle à la civilisation « européenne », mais rejette l'« atlantique » dépourvue de signification historique. C'est sur l'homogénéité des Nations Latines qu'il faut compter pour faire l'Europe, une Europe « avec un visage précis, qui nous distingue et, en nous distinguant, nous donne une raison d'être et de marcher et d'agir à la façon qui est la nôtre, et que nous voulons sauver de tous les abâtardissements qui nous viennent d'un côté et de l'autre ». Et Giardini de conclure : « L'Italie, l'Espagne et l'Allemagne (en attendant que la France se libère de ses suggestions) peuvent, si

*elles sont étroitement d'accord constituer le noyau de la future Europe, à condition, toutefois, d'agir au nom de l'Europe, de l'Europe authentique, je veux dire, de celle qui n'a rien d'autre à faire que rentrer en elle-même pour trouver encore de quoi dicter la loi au monde... L'émancipation des nations arabes et asiatiques et l'effort que font les nations d'Amérique Latine pour conserver leur intégrité, propose un nouveau rapport, les mêmes thèmes de relation qui furent déjà la voie suivie par l'Europe, et que seule elle peut parcourir encore en raison des affinités qui la lient à la civilisation de ces peuples. Sur cette route, Italie, Espagne, Allemagne, peuvent entraîner le reste de l'Europe vers son unité, car c'est sur cette route seule que les nations européennes peuvent redevenir sujet d'histoire en jouant un rôle que nulle d'entre elles ne peut avoir l'espoir d'assumer seule ».*

A. Gini

## A LONDRES...

## Khrouchtchev et Boulganine devant les noms de victimes du communisme

Au cours de la visite de MM. Khrouchtchev et Boulganine à Londres, M. Eden a remis aux deux dirigeants soviétiques une liste des personnalités politiques et ecclésiastiques emprisonnées en raison de leurs opinions et dont il demandait la libération. Cette liste avait été depuis

longtemps préparée par le Foreign Office. Elle a été publiée par le « Manchester Guardian » le 3 mai. A l'origine, dit le journal anglais, elle comprenait les noms de 20 bulgares, 27 tchécoslovaques, 61 hongrois, 37 polonais et 49 roumains.

Pour la Bulgarie, la liste énumère

re les noms des représentants du parti des petits agriculteurs, emprisonnées de 1946 à 1952 après avoir recouvert des charges gouvernementales du Front Patriotique (leur leader, Uetkov fut pendu), de huit députés social-démocrates, laissés comme représentants de l'« opposition » au Parlement, par Dimitrov, et immédiatement arrêtés dès qu'ils eurent voté contre le budget, en 1948; du chef de la résistance militaire au nazisme, et parmi les ecclésiastiques, figure le nom de l'évêque catholique de Nikopol condamné en 1952, et celui du Vicaire Apostolique de Sofia.

(suite de la p. 17)

pour des recherches à effectuer dans divers domaines.

En résumé, M. Silow a conclu qu'il était évident que le rôle de la FAO ne se limiterait pas à promouvoir l'échange d'in-

formations sur l'utilisation de l'énergie atomique en agriculture, mais que l'Organisation pourrait fonctionner comme un centre d'organisation et de coordination des travaux entrepris dans ce domaine

## Bons résultats du Centre de perfectionnement pour économistes et statisticiens agricoles

Le premier Centre de perfectionnement pour économistes et statisticiens agricoles, organisé sous les auspices communs du Gouvernement italien et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a pris fin le 11 mai au siège de la FAO à Rome.

Ce Centre, qui s'était ouvert le 16 janvier, avait pour but de donner un enseignement intensif sur les méthodes de recherche dans le domaine de l'économie et de la statistique agricole. Les stagiaires venaient des pays suivants: Autriche, Finlande, France, Allemagne, Inde, Italie, Malte, Norvège, Portugal, Espagne, Etats-Unis, Royaume-Uni et Yougoslavie. De plus, un certain nombre de fonctionnaires de la FAO ont suivi les cours.

Le programme comportait 9 cours, dont certains prévoyaient des travaux pratiques intensifs sur l'application des méthodes de recherche étudiées durant les conférences. En plus des travaux et exercices pratiques, une

traintaine de conférences ont été données dans chaque cours.

Parmi les professeurs figuraient C. Clyde Mitchell, Directeur en congé du Département de l'Economie agricole de l'Université du Nebraska (Etats-Unis), George L. Mehren, Professeurs en congé d'économie agricole à la Fondation Giannini de l'Université de Californie (Etats-Unis), Corrado Gini, Professeur à l'Université de Rome, ainsi que d'autres professeurs de cette dernière Université et des fonctionnaires de la Division de l'Economie de la FAO.

Les organisateurs de ce Centre sont convaincus qu'il a donné des résultats particulièrement satisfaisants. Etant donné le besoin persistant en personnel hautement spécialisé dans les services gouvernementaux, les universités et les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, des projets sont à l'étude pour créer avec l'aide financière d'autres organisations de centres analogues.

Pour la Tchécoslovaquie, la liste est plus longue. Y figurent des personnalités militaires et politiques du gouvernement anti-allemand du temps de guerre; les social-démocrates qui ont survécu aux camps de concentration nazistes et qui furent condamnés à l'époque des arrestations en masse de 1954, c'est-à-dire, *bien après la mort de Staline*, victime donc de la « direction collégiale » et de Malenkov. Parmi les catholiques, on trouve les noms du Primat Mgr. Beran, archevêque de Prague, et de son secrétaire, de deux évêques de l'ancien secrétaire de l'Action Catholique etc...

Parmi les roumains encore emprisonnés, figurent des représentants du parti paysan, du parti libéral et plusieurs social-démocrates et dirigeants syndicalistes. On chercha à extorquer à quelques uns d'entre eux, l'an dernier par exemple, des « confessions », mais la plupart, bien qu'emprisonnés depuis 1948, ont résisté: c'est alors qu'ils furent transférés à Moscou et enfermés dans les prisons de la M.V.D

# INFORMATIONS

## Notre couverture: Le premier timbre européen

Les représentants de l'administration des Postes de la République Fédérale d'Allemagne de Belgique, de France, l'Italie du Luxembourg et des Pays-Bas se sont réunis à Paris.

Cette réunion avait pour but de choisir la maquette du timbre-poste qui sera émis simultanément dans les six pays de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier. La maquette adoptée par le Jury a été exécutée par le dessinateur français M GONZAGUE. Le dessin qui représente une construction dont les pierres de la façade sont constituées par les lettres du mot « EUROPA » tend à évoquer l'édification de l'Europe nouvelle: dans le fond flotte un drapeau où l'on distingue la lettre « E ».

Notre photo montre M. Gonzague tenant la maquette de son œuvre.



## Conférence de Lancaster House

Les délégués français, américains et canadiens de la Conférence de Londres sur le désarmement ont publié le 4 mai une déclaration commune, dont voici les points essentiels:

1) Le programme de désarmement devrait procéder par étapes.

2) Le programme devrait commencer sous contrôle international efficace, par des réductions sensibles des forces armées d'armements classiques et de dépenses militaires.

3) Le programme devrait prévoir l'arrêt à un stade approprié et sous contrôle international effectif de la constitution de stocks d'armes nucléaires et l'utilisation à des fins pacifiques de toute production ultérieure de matériel nucléaire.

4) Le programme devrait prévoir la création d'une solide organisation de contrôle avec

droit d'inspection y compris la reconnaissance aérienne.

5) Des démonstrations préliminaires des méthodes d'inspection à une échelle limitée aideraient à mettre au point un système de contrôle efficace.

6) Enfin la déclaration commune souligne que des disposi-

tions devraient être prises pour la suspension en tout ou en partie du programme de désarmement au cas où l'une des grandes puissances ne remplirait pas ses obligations ou si une menace contre la paix aux termes du chapitre 7 de la charte de l'O. N. U. surgissait.

Un discours de G. Pella à Naples:

## Extension du Pacte Atlantique

Souplesse à l'extérieur, mais attention aux dangereuses positions psychologiques

Le 17 mai, M. Giuseppe Pella, Président de la C.E.C.A., a fait à Naples un discours où il a insisté sur la nécessité de renforcer le Pacte Atlantique sur le plan politique et social.

« Notre Pays, a-t-il dit, doit savoir se trouver aux croisements où l'histoire passera dans un avenir prochain: mais il doit aussi faire tout son possible pour aider l'histoire à passer par les routes que nous souhaitons. Notre ferme position anti-communiste à l'intérieur, ne doit pas nous empêcher d'examiner, avec nos alliés, des positions moins rigides à l'extérieur. Mais il ne faut pas créer de dangereuses positions psychologiques. Le Pacte Atlantique a sauvé l'Occident: mais ce serait de la folie, de croire que le danger ne puisse plus se manifester à l'avenir.

« Personne ne sait avec exactitude quelle sera l'évolution de la politique russe de demain: nous ignorons si la disparition de Staline a été un nouveau Thermidor, ou un nouveau 25 juillet. Il faut donc encourager l'évolution du Pacte Atlantique vers une plus intense collaboration politique, économique et sociale, sans en altérer les possibilités défensives. L'ouverture de l'ère atomique ne nous permet pas de nous reposer sur les visions entimentale dans les rapports entre le monde libre et le monde soviétique. Nous voulons ardemment la paix, la fraternité: mais nous voulons surtout la sécurité pour nos fils... ».

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable: GIORGIO DEL VECCHIO

Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME

Tél. 61.260 - 62.578 - 689.570

## ABONNEMENTS

Italie . . . . . Lires 2000

Etranger . . . . . Dollars 3, —

ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000

ABONNEMENT D'HONNEUR . 10, —

c/c postale Roma N. 1|16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/2/1951

# bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

*ont collaboré...*

Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Hendrik BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONELLA, W.A. 't HART, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques KAYSER, Pierre de LANUX, Lars. J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Eduard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, Giovanni PERSICO, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLDS, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Rémy ROURE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.

collaboration artistique: le peintre EUGENE DRAGUTESCO